



OUTFRONT MEDIA ET JCDECAUX SIGNENT UN CONTRAT D'ACHAT ET DE VENTE POUR L'ACTIVITÉ LATINO-AMÉRICAINNE D'OUTFRONT MEDIA

Paris, le 2 novembre 2015 — OUTFRONT Media Inc. (NYSE: OUT) et JCDecaux SA (Euronext Paris: DEC) annoncent aujourd'hui avoir conclu un accord pour vendre l'activité latino-américaine d'OUTFRONT Media à JCDecaux Latin America / Corameq, détenu à 85% par JCDecaux SA. Le prix d'achat est de 82 millions de dollars en numéraire (74,4 millions d'euros), sous réserve d'ajustements de fonds de roulement et de dettes. Cette transaction, qui devrait être finalisée au cours du premier semestre 2016, est soumise aux conditions habituelles de clôture, dont les autorisations réglementaires.

Au 31 décembre 2014, l'activité latino-américaine d'OUTFRONT Media représentait 11 390 dispositifs au Mexique, au Chili, en Uruguay, au Brésil et en Argentine, principalement en affichage grand format et affichage publicitaire des bus. Le chiffre d'affaires annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est élevé à 72,5 millions de dollars (65,8 millions d'euros).

Jeremy Male, Président et Directeur Général d'OUTFRONT Media, a déclaré : « *La vente de notre activité latino-américaine est résolument en ligne avec notre stratégie de concentration de nos efforts sur les marchés où nous détenons une position de leader. Nos actifs seront entre d'excellentes mains avec JCDecaux.* »

Jean-Charles Decaux, Co-Directeur Général de JCDecaux, a déclaré : « *L'acquisition d'OUTFRONT Media Amérique Latine est une étape clé dans notre développement sur ce continent, renforçant ainsi notre position de numéro un de la communication extérieure dans la région avec une plateforme solide pour accélérer encore nos investissements et notre développement grâce à des opportunités de croissance organique et externe. Avec plus de 55 000 faces publicitaires en Amérique Latine, JCDecaux pourra mieux servir les villes et les citoyens, tout en offrant une visibilité exceptionnelle aux annonceurs et à leurs marques dans 29 villes de plus d'un million d'habitants. Dans cette période sans précédent de consolidation en Amérique Latine, JCDecaux sera heureux de souhaiter la bienvenue aux équipes latino-américaines d'OUTFRONT Media, dont le bon travail accompli jusqu'à présent sera fondamental pour poursuivre notre croissance dans les différents pays.* »

L'acquisition de l'activité latino-américaine d'OUTFRONT Media est une opération stratégique pour JCDecaux, qui verra son leadership significativement renforcé au Mexique, 15^e économie mondiale et 2^e en Amérique Latine. Elle permettra la consolidation du marché très fragmenté de la Communication Extérieure en Amérique Latine, offrant de grandes opportunités pour accélérer la digitalisation en cours de ses actifs publicitaires. Grâce à cette acquisition, JCDecaux confirmera sa position de numéro un au Brésil et au Chili et deviendra le leader du marché en Uruguay. Le Groupe sera présent dans les 10 villes les plus riches d'Amérique Latine : São Paulo, Mexico City, Buenos Aires, Rio de Janeiro, Santiago, Bogota, Lima, Brasilia, Monterrey and Guadalajara.

Suite à la finalisation de cette transaction, l'activité internationale d'OUTFRONT Media sera exclusivement constituée de ses concessions au Canada où il gérait 5 984 dispositifs au 31 décembre 2014 – notamment la concession de mobilier urbain de Vancouver en partenariat avec JCDecaux – et dont le chiffre d'affaires annuel s'est élevé à 82,5 millions de dollars (74,9 millions d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Citigroup Global Markets Inc. est le conseiller financier d'OUTFRONT Media Inc., et Cravath, Swaine & Moore LLP son conseiller juridique.

A propos d'OUTFRONT Media Inc.

OUTFRONT Media (NYSE: OUT), anciennement CBS Outdoor, est l'un des leaders de la communication extérieure en Amérique, majoritairement présent dans les principaux marchés des États-Unis, du Canada, du Mexique et de l'Amérique du Sud. Avec des mobiliers grand format et des dispositifs dans les transports, des actifs haut-de-gamme et un réseau grandissant de dispositifs digitaux, OUTFRONT Media offre aux annonceurs une audience à la fois large et diversifiée sur des géographiques clés, ainsi qu'une immersion totale dans la vie de consommateurs de plus en plus mobiles.

À propos de JCDecaux

JCDecaux est le N°1 mondial de la communication extérieure. JCDecaux est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Euronext 100. Inventeur du concept du Mobilier Urbain en 1964, JCDecaux est le seul acteur mondial à exercer exclusivement le métier de la communication extérieure. JCDecaux est N°1 mondial du mobilier urbain, N°1 mondial de la publicité dans les transports, N°1 européen de l'affichage grand format et N°1 mondial du vélo en libre-service. Avec un effectif de 12 300 collaborateurs, le Groupe est présent dans plus de 70 pays et 3 700 villes de plus de 10 000 habitants auxquelles il propose des mobiliers esthétiques de grande qualité. JCDecaux exploite plus de 49 000 écrans publicitaires digitaux premium dans 30 pays du monde, en centre-ville, dans les principaux aéroports, métros, gares, centres commerciaux et le long des routes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2 813 millions d'euros en 2014 et de 1 460 millions d'euros au premier semestre 2015.

www.jcdecaux.com

Contacts:

OUTFRONT Media Inc.

Investisseurs :

Gregory Lundberg
Vice-Président, Relations Investisseurs
(212) 297-6441
greg.lundberg@OUTFRONTmedia.com

Presse :

Carly Zipp
Directeur de la Communication
(212) 297-6479
carly.zipp@OUTFRONTmedia.com

JCDecaux

Investisseurs :

Arnaud Courtial
Relations Investisseurs
+33 1 30 79 79 93
arnaud.courtial@jcdecaux.com

Presse :

Agathe Albertini
Directeur de la Communication
+33 1 30 79 34 99
agathe.albertini@jcdecaux.com

Mise en garde relative aux déclarations prospectives

Certaines des déclarations faites dans le présent communiqué de presse sont des déclarations prospectives au sens des lois fédérales sur les titres, notamment du *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995. Vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'emploi d'une terminologie prospective, du futur ou des termes « s'attendre à », ou de la forme négative de ces mots et expressions, ou de mots ou expressions similaires qui indiquent des prédictions ou des événements ou tendances futurs qui ne concernent pas exclusivement des informations à caractère historique. Vous pouvez également identifier ces déclarations prospectives par des exposés sur la stratégie, les projets ou les intentions relatives à la vente de l'activité latino-américaine d'OUTFRONT Media Inc. (la « Transaction ») et aux avantages potentiels de cette dernière, sur nos ressources en fonds propres, la performance du portefeuille et les résultats des opérations. Les déclarations prospectives impliquent de nombreux risques et des incertitudes, et vous ne devez pas considérer qu'elles sont des prédictions d'événements futurs, ni vous y fier en tant que telles. Les déclarations prospectives dépendent d'hypothèses, de données ou de méthodes qui peuvent être inexactes ou imprécises et leur réalisation est incertaine. Nous ne garantissons pas que les transactions et événements décrits se produiront ainsi qu'ils ont été décrits (ou même qu'ils se produiront). Certains facteurs pourraient faire sensiblement différer les résultats réels et les événements futurs de ceux prévus ou envisagés dans les déclarations prospectives, et incluent entre autres : le fait que la réalisation de la Transaction s'avère plus difficile, plus coûteuse ou plus longue que prévu, et que les avantages escomptés ne soient pas intégralement obtenus ; que les parties ne puissent pas satisfaire aux conditions de réalisation de la Transaction, ce qui pourrait la retarder, ou la faire abandonner par les parties ; des changements ou événements qui pourraient entraîner la résiliation du contrat d'achat et de vente ou de la Transaction ; le défaut d'obtention des approbations réglementaires nécessaires ou l'obtention de ces approbations réglementaires sous réserve de conditions qui ne sont pas anticipées ; tout changement des conditions de délais sur les aspects liés à la Transaction ; l'évolution défavorable de la situation du marché publicitaire ou de la situation économique générale ; la concurrence ; la réglementation gouvernementale ; les variations saisonnières ; les acquisitions et autres opérations stratégiques que nous pourrions entreprendre pourraient avoir un effet défavorable sur les résultats de notre exploitation ; la dépendance à notre équipe de direction et à nos cadres supérieurs de la publicité ; des restrictions dans les contrats régissant notre dette ; les charges de dépréciation d'actifs relatifs à notre goodwill ; les risques divers de notre activité internationale ; les actions législatives, administratives, réglementaires ou autres actions influant sur nos trusts d'investissement immobilier (*real estate investment trusts* (« REIT »)), et notamment les positions prises par l'*Internal Revenue Service* (« IRS ») ; le non-maintien de notre qualification fiscale de REIT ; le respect des exigences REIT pourrait nous faire liquider des investissements ou nous faire renoncer à des opportunités attractives ; même si nous conservons notre qualification fiscale de REIT, et que nous vendons des actifs, nous pourrions être soumis à l'imposition sur toutes plus-values latentes sur les actifs détenus avant l'option de traitement fiscal en tant que REIT ; l'IRS pourrait considérer les plus-values des ventes de nos actifs publicitaires extérieurs comme passibles de l'impôt de 100% sur les transactions prohibées ; nos capacités de nous engager dans des transactions stratégiques souhaitables ou des opérations de levée de fonds propres peuvent être obérées par notre séparation de CBS Corporation, et nous pouvons être responsables des conséquences fiscales défavorables résultant de notre engagement dans des transactions stratégiques significatives ou des transactions de levée de fonds propres ; et d'autres facteurs décrits dans les dossiers présentés à la *Securities and Exchange Commission* (« SEC »), notamment au chapitre intitulé « Facteurs de risques » de notre rapport annuel du Formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, présenté à la SEC le 6 mars 2015. Toutes les déclarations prospectives du présent communiqué de presse s'appliquent à la date de ce communiqué de presse ou à la date à laquelle elles ont été faites et, hormis les obligations imposées par le droit applicable, nous nous dégageons de toute obligation de mise à jour ou de révision de toute déclaration prospective à la lumière des changements des hypothèses sous-jacentes, de nouvelles informations, données ou méthodes, d'événements futurs ou d'autres évolutions.